

Délibération 3.7

Évènementiel interdépartemental "Fête en Seine" - 23, 24 et 25 juin 2017, signature des conventions avec les structures locales, partenaires de la manifestation

Intervention de Jean-Paul LECOQ

Sur cette délibération et l'évènementiel interdépartemental proposé pour fêter notre fleuve et valoriser les atouts considérables de l'axe Seine, nous n'avons pas grand-chose à ajouter, tout ce qui va dans le sens de la promotion de notre territoire, de son attractivité, de ses acteurs, mérite d'être encouragé.

Ce qui nous gêne en revanche c'est que cette initiative, tout comme d'ailleurs l'appel à projets « Réinventons la Seine », ne s'inscrit pas dans une dynamique plus globale de revendication et d'action pour doter l'axe Seine, et ses ports en particulier, des outils et investissements vitaux à son développement.

À l'heure où le canal Seine-Nord vient d'être décidé par le gouvernement, j'ai l'impression que nous nous préoccupons plus de notre vitrine que du fonds de commerce. Or, il y a péril.

L'axe Seine c'est certes le tourisme, un cadre de vie attractif, mais c'est surtout des ports et des industries. Des dizaines de milliers d'emplois.

L'axe Seine a cette particularité de voir représenté l'ensemble des filières économiques du pays. Il faut conforter ces filières, organiser la mise en réseau dans un esprit d'économie circulaire.

Des décisions d'investissements prises aujourd'hui dépend la vitalité de notre complexe industrialo-portuaire pour les 20 ans à venir.

J'aimerais que nous soyons tous unis et mobilisés pour les obtenir. Comme ont su le faire, toute tendance politique confondue nos collègues du Nord et de Picardie avec le canal Seine-Nord.

Tentant de répondre aux démarches engagées contre les graves menaces pour les ports, l'économie et l'emploi normands que comporte, en l'état, la construction de ce canal, le gouvernement a annoncé 300 millions d'apport de l'État en faveur du développement de l'axe Seine.

Un engagement sans commune mesure avec les 2 milliards qu'il va consacrer à la création du canal, et très éloigné des enjeux qui se posent et des investissements nécessaires à la consolidation du port de Rouen et au développement du port du Havre.

Pour ne prendre que ce simple exemple, le projet stratégique du port du Havre a besoin de **385 Millions d'investissements** jusqu'en 2019 dont plus de 200 millions dédiés à des infrastructures et outils nouveaux sur le domaine portuaire.

Depuis des mois, avec les autres élus communistes comme Thierry Foucaud encore récemment, nous ne cessons d'interpeller le gouvernement sur le péril que fait peser sur le complexe industriel et portuaire normand l'absence de stratégie maritime et industrielle de l'Etat, tout comme sa décision, sur demande de l'Union Européenne, de construire le canal Seine-Nord au service des ports concurrents de l'Europe du Nord.

L'Etat se doit par conséquent d'investir 1 milliard d'euros (soit la moitié de ce qu'il met sur la table pour le canal) sur l'axe Seine afin de garantir que le canal ne vienne pas concurrencer de manière déloyale nos ports et ses emplois. Avec les 300 millions annoncés, nous sommes loin du compte.

Depuis deux décennies nos ports souffrent d'un manque d'investissements. Dans son rapport annuel, la Cour des comptes vient de dresser le bilan, huit ans après son adoption, de la réforme portuaire.

Si bien des aspects de ce rapport sont contestables au regard des lunettes libérales utilisées par les sages, je rejoins l'une de leurs conclusions : l'Etat stratège n'est pas au rendez-vous. Le rapport parle d'un saupoudrage d'argent public là où il faudrait un plan massif d'investissements.

A la fin des années 90, le gouvernement Jospin et son ministre communiste Gayssot avait créé Port 2000, le Président Chirac n'y était pas pour rien. Il y avait une unité d'action. Depuis plus rien. 15 ans plus tard, le port du Havre attend toujours son désenclavement ferroviaire et fluvial. L'objectif de l'époque était d'approcher à l'horizon 2020, 25 % de fret ferroviaire à partir du trafic conteneurs. Nous en sommes aujourd'hui à 4,5 %.

Les ports concurrents du nord de l'Europe sont déjà très en avance en matière d'empreinte écologique et d'infrastructures de transport. Et demain, ils auront le canal pour faire encore mieux.

J'aimerais par conséquent que tous les élus normands mettent autant d'enthousiasme, d'énergie et de détermination pour aller chercher, ensemble, tous ensemble, les investissements et à défendre les ports et les industries, qu'ils en mettent pour faire émerger ces opérations de valorisation à portée touristique.